

TAXES DE SEJOUR - Colonies

Etablissement :

Nom, prénom et adresse du locataire :

Date du séjour : du au

	Nuitées totales	Exonérées	Soumises
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Taxe		1.00	Chf. <input type="text"/>
Total taxe de séjour à payer			Chf. <u><u> </u></u>

Retour du document : pour le 10 du mois suivant au plus tard
Par courrier : Office de la population, Rue Neuve 10, 1450 Sainte-Croix
Par courriel : patrizia.parisot@sainte-croix.ch
Remise directe à l'Office de la population

Paiement : pour le 10 du mois suivant au plus tard
Versement sur le compte postal : IBAN CH09 0900 0000 1001 6693 7 / BIC : POFICHBEXXX
ou paiement en espèces au guichet de l'Office de la population

Sceau & Signature :

Lieu & date :